

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

ONTARIO

PROFIL DE LA PROVINCE

Économie de l'Ontario en 2014

- Produit intérieur brut (PIB) : 722 milliards de dollars
- PIB par habitant : 52 800 \$
- Population : 13,7 millions d'habitants
- Exportations et importations de marchandises : 58,1 % du PIB

Activité économique de l'Ontario par secteur en 2014

- Produits : 23,2 % du PIB
 - Fabrication : 12,4 % du PIB total
 - Construction : 6,4 % du PIB total
- Services : 76,8 % du PIB
 - Services immobiliers et services de location et de location à bail : 13,1 % du PIB total
 - Finance et assurances : 9,1 % du PIB total



NOTES

La *Série commerce et investissement* de la Bibliothèque du Parlement est une source de renseignements sur les rapports que le Canada entretient à ce chapitre avec le monde et avec divers pays. Elle décrit aussi le commerce international des dix provinces et des trois territoires.

Les figures et l'encadré « Profil de la province » ont été préparés à partir des données de Statistique Canada disponibles à l'été 2016.

Les tableaux de données à l'origine des figures peuvent être consultés dans la version HTML du document, à la page [Série sur le commerce et l'investissement 2015](#).

Les données sur le commerce sont basées sur la balance des paiements, sauf celles sur la part des exportations par secteur, sur les exportations par produit et catégorie de produits et sur les exportations par destination, toutes basées sur les déclarations en douane.

Les données basées sur la balance des paiements et sur les déclarations en douane s'appuient sur des méthodologies différentes et ne devraient donc pas faire l'objet de comparaisons.

Dans le présent document, les chiffres ont été arrondis.

Les définitions sont données à la fin du document.

Les chiffres sur les importations de la province par secteur, par produit et par partenaire commercial ne sont pas fournis à cause du manque de données.

Au moment de la publication, des données fiables sur les importations de marchandises et de services de la province n'étaient disponibles que jusqu'en 2014.

Dans l'encadré « Profil de la province », les chiffres cités sont ceux de 2014, dernière année pour laquelle toutes les données déclarées sont disponibles.

Le PIB se calcule selon les prix du marché, à l'exception du PIB par secteur, qui se calcule selon les prix de base.

Le PIB par habitant s'obtient en divisant le PIB de la province par le nombre d'habitants.

Les exportations et importations de marchandises en pourcentage du PIB se calculent en divisant la somme totale des exportations et importations de marchandises par le PIB de la province.

Les cinq catégories de marchandises exportées ayant la plus forte valeur ont été établies à partir des données de 2015.

Alexandre Gauthier

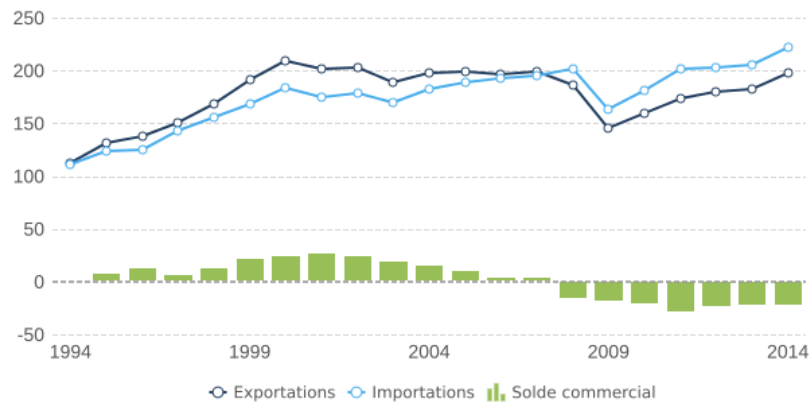
Division de l'économie, des ressources et des affaires internationales
Service d'information et de recherche parlementaires

Publication n° 2016-47-F
Le 19 septembre 2016

COMMERCE DE MARCHANDISES DE L'ONTARIO

Commerce de marchandises

(milliards de \$)

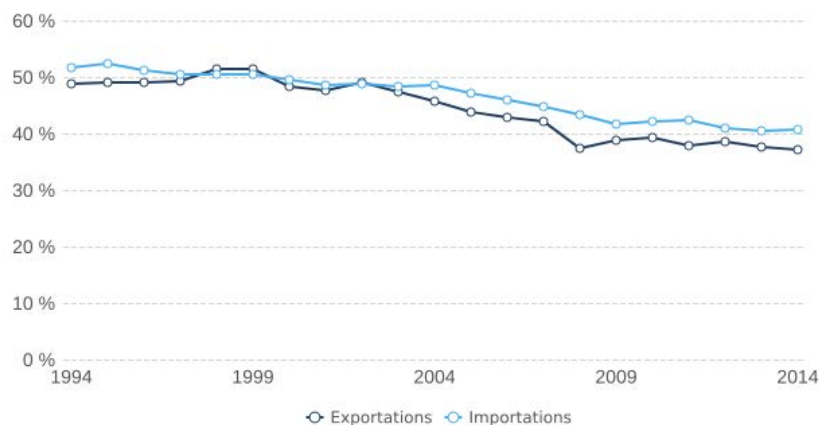


Commerce international de marchandises de l'Ontario en 2014 : 419,5 milliards de dollars

- Exportations : 198,2 milliards de dollars, une hausse de 8,7 % par rapport à 2013
- Importations : 221,3 milliards de dollars, une hausse de 7,9 % par rapport à 2013

Déficit commercial en 2014 : 23,1 milliards de dollars, en hausse par rapport aux 22,7 milliards de 2013

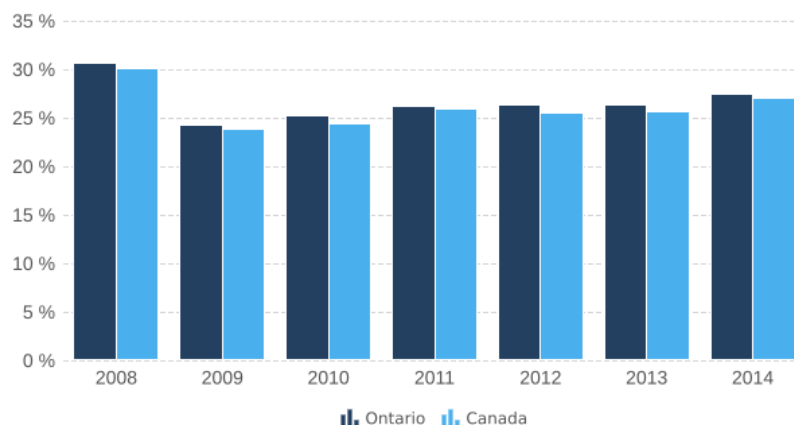
Part de la valeur totale du commerce du Canada



Exportations en 2014 : 37,1 % de la valeur totale des exportations canadiennes, en baisse par rapport aux 37,6 % de 2013

Importations en 2014 : 40,8 % de la valeur totale des importations canadiennes, en hausse par rapport aux 40,5 % de 2013

Exportations en pourcentage du PIB

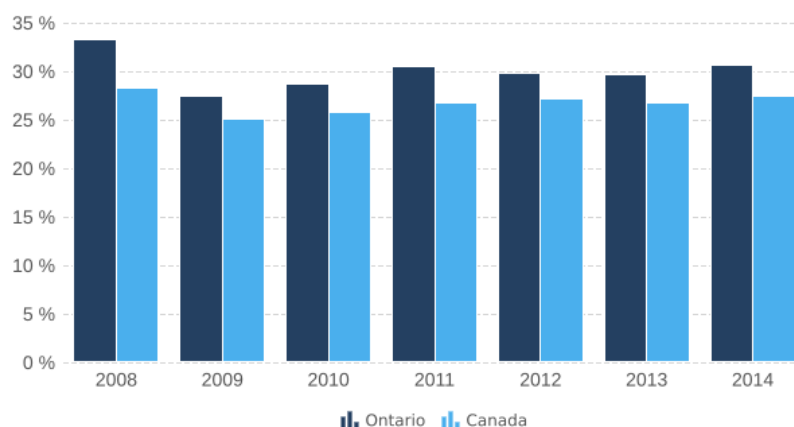


Exportations en pourcentage du PIB en 2014 :

- Ontario – 27,5 %, en hausse par rapport aux 26,3 % de 2013
- Canada – 27,1 %, en hausse par rapport aux 25,6 % de 2013

ONTARIO

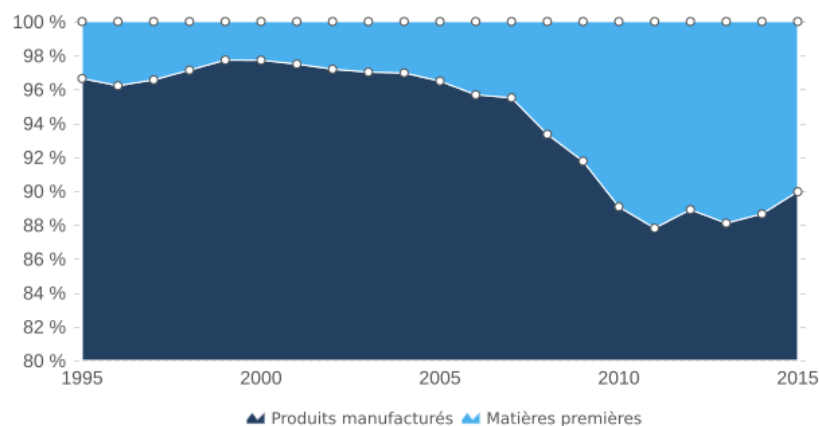
Importations en pourcentage du PIB



Importations en pourcentage du PIB en 2014 :

- Ontario – 30,7 %, en hausse par rapport aux 29,6 % de 2013
- Canada – 27,5 %, en hausse par rapport aux 26,8 % de 2013

Part des exportations par secteur

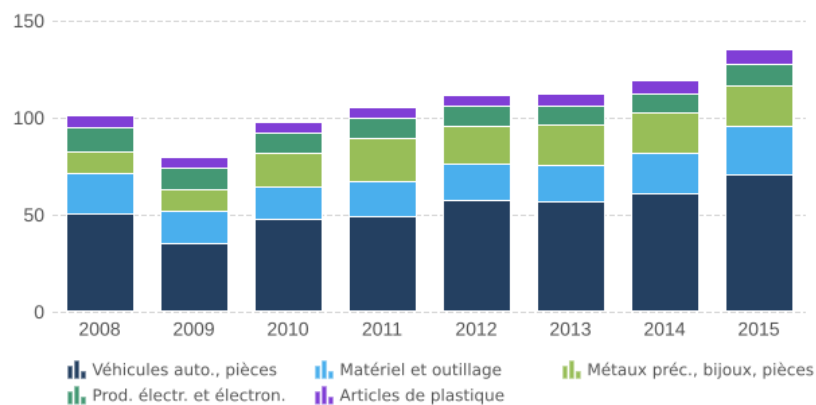


Exportations en 2015 :

- Matières premières – 10 %, en baisse par rapport aux 11,3 % de 2014
- Produits manufacturés – 90 %, en hausse par rapport aux 88,7 % de 2014

Exportations ayant la plus forte valeur par catégorie

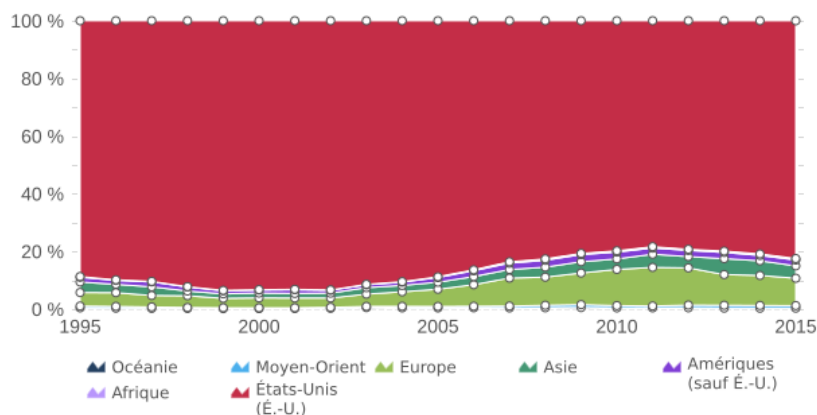
(milliards de \$)



Exportations ayant la plus forte valeur en 2015 : les véhicules automobiles et l'or, qui constituaient ensemble 30,3 % de la valeur totale des exportations de la province

- Exportations de véhicules automobiles : 56 milliards de dollars, en hausse par rapport aux 48,7 milliards de 2014
- Exportations d'or : 15,5 milliards de dollars, en baisse par rapport aux 16,3 milliards de 2014

Destination des exportations



Principales destinations des exportations, par région, en 2015 :

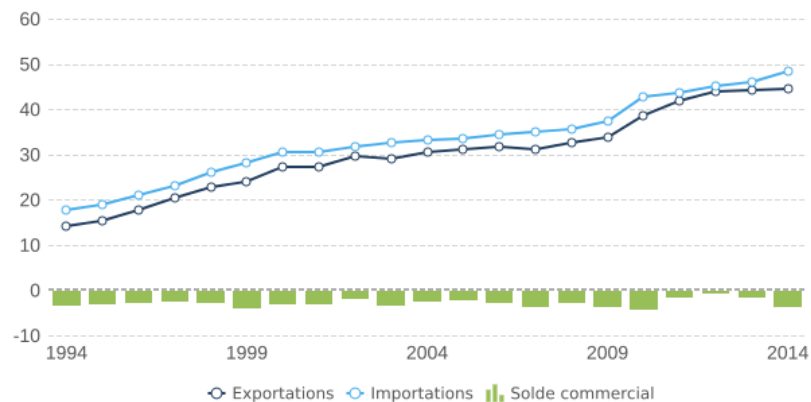
- États-Unis, avec 82,5 % de la valeur totale des exportations
- Europe, avec 9,5 % de la valeur totale des exportations
- Asie, avec 4,3 % de la valeur totale des exportations

Principales destinations des exportations, par pays, en 2015 :

- États-Unis, avec 194,2 milliards de dollars
- Royaume-Uni, avec 12,8 milliards de dollars
- Mexique, avec 3 milliards de dollars

COMMERCE DE SERVICES DE L'ONTARIO

Commerce de services
(milliards de \$)



Commerce international de services de l'Ontario en 2014 : 92,7 milliards de dollars

- Exportations : 44,4 milliards de dollars, une hausse de 0,6 % par rapport à 2013
- Importations : 48,3 milliards de dollars, une hausse de 4,9 % par rapport à 2013

Déficit commercial en 2014 : 3,9 milliards de dollars, en hausse par rapport au 1,9 milliard de 2013

DÉFINITIONS

Commerce de marchandises : S'entend du commerce de biens matériels, comme les automobiles, le blé et le minerai de fer.

Commerce de services : Désigne le commerce de services, comme ceux de conception.

Données basées sur la balance des paiements : Les données basées sur la balance des paiements servent à mesurer les flux commerciaux à partir d'enquêtes sur le commerce international et l'investissement des entreprises et autres entités.

Données basées sur les déclarations en douane : Ces données sont compilées à partir des déclarations à l'Agence des services frontaliers du Canada et sont utilisées pour suivre les flux de marchandises qui entrent au pays ou en sortent, exception faite des exportations aux États-Unis. Depuis 1990, les données sur les exportations canadiennes aux États-Unis reposent sur les déclarations au Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis.

Matières premières : Les matières premières représentent les biens produits par le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (code 11 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, ou SCIAN), ainsi que par le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (code 21 du SCIAN).

Prix de base : Le prix de base représente le prix reçu par le vendeur, sans taxes ni subventions sur les produits.

Prix du marché : Le prix du marché représente le prix payé par l'acheteur incluant les taxes nettes des subventions sur les produits.

Produit intérieur brut (PIB) : Le PIB mesure la production totale d'une économie dans une année. Puisque les revenus d'une entité constituent les dépenses d'une autre, le PIB est égal à la valeur totale des ventes finales ou à celle des revenus.

Produits manufacturés : Les produits manufacturés sont des produits finis ou semi-finis résultant d'une transformation de matières ou de substances en nouveaux produits (codes 31 à 33 du SCIAN) et de l'exploitation de services publics d'électricité, de gaz et d'eau des établissements dont c'est l'activité principale (code 22 du SCIAN).

Solde commercial : S'entend de la différence entre la valeur des exportations et celle des importations. Il y a excédent commercial lorsque la valeur des exportations dépasse celle des importations, et déficit commercial, dans le cas contraire.